



## GALPA FEAMP Pyrénées-Méditerranée

### Axe 5 Animation

### Comité Technique

#### COMPTE-RENDU et Informations complémentaires

Date, lieu : Le vendredi 23 juin 2017 de 9h30 à 11h00, mairie de Saint-Cyprien

Présents : voir feuille jointe

Contexte : Le Comité de sélection a été installé le 30 mars dernier nous permettant ainsi de lancer la programmation DLAL FEAMP de notre territoire. Dans la foulée nous avons lancé les appels à projets.

Objectifs de la réunion/ordre du jour : [voir power point à télécharger](#)

- vous présenter et analyser le dossier " Equipement du quai de pêche professionnelle du Port de Saint-Cyprien pour la vente directe "
- vous présenter et échanger sur les projets en préparation.
- vous présenter les dernières modifications des procédures d'instructions des dossiers et les calendriers
- faire le point sur la journée du 21 juin, visite du GALPA Camargue Vidourle
- faire le point sur nos contacts avec le GALPA Costa Brava et le réseau Méditerranée Nord Occidentale
- faire le point sur les outils de communication GALPA FEAMP à mettre en place
- faire le point sur la composition du comité technique
- vous présenter la journée "cellule émergence de projets" que l'on organise le mercredi 5 juillet à Port-Vendres de 14h à 17h et d'échanger avec vous sur le contenu et le déroulé de cette après-midi "brainstorming" afin qu'elle soit fructueuse.

#### 1/Aménagement de l'Espace de Vente Directe du Port de Saint Cyprien

Présenté sur l'axe 1 :

Maitre d'ouvrage commune

FEAMP : 44 000 €

Région Oc : 44 000 €

Autofinancement : 22 000 €

TOTAL : 110 000,00 € HT

Evaluation : [voir grille de notation à télécharger](#)

Validé à 100% par le comité technique

Devra être sélectionné par le comité de sélection pour être présenté à la commission permanente de la région le 3 octobre. Dossier en cours d'instruction par la Région. Par conséquent nous ferons une consultation écrite du CS pour accélérer le traitement du dossier.

[Voir fiche projet à télécharger](#)

## **2/autres projets en préparation/idées**

- Equipement des quais de pêche de Port-Vendres par des potences : C'est le département qui porte ce projet. Il sera présenté directement sur les mesures FEAMP gérées par la Région.
- Plan de communication de la fête de l'anchois 2018, nous devons rencontrer le maître d'ouvrage
- Modification du cahier des charges de l'IGP Anchois de Collioure, en cours de constitution
- Voir aussi le CR de la cellule émergence de projets.
- Rencontre de la coopérative des pêcheurs à Port-Vendres le 20 juillet : ont des idées de projets et recherche une diversification de leur activité, « boutique de la coopérative ».

## **3/procédures d'instructions des dossiers et calendriers**

Les conventions FEAMP porteur de projet/région/état devraient être disponibles bientôt

Plusieurs GALPA ont fait remarquer que le temps d'instruction d'un dossier était trop long et qu'il faudrait peut-être éliminer l'étape obligatoire de l'avis d'opportunité par le CS.

[Voir fiche procédure à télécharger](#)

## **4/ journée du 21 juin, visite du GALPA Vidourle-Camargue**

La Commune du grau du roi à un projet d'aménagement des quais pour la vente directe de la pêche local. L'objectif de la visite était de présenter divers aménagements, d'échanger et d'avoir le retour d'expériences de nos professionnels, aménageurs, élus et techniciens sur nos différents types d'aménagements. En effet depuis maintenant plusieurs années, la vente directe à quai s'est développée et structurée sur notre territoire, ce qui permet d'avoir un premier retour d'expérience intéressant. Nous les avons amené sur trois points de ventes et qui présentent des aménagements très différents : Port-Vendres, Argelès et Le Barcarès. Cette Journée, résultant d'un échange inter GALPA région fût très enrichissante et instructive pour tout le monde, à réitérer donc.

## **5/contacts avec le GALPA Costa Brava et le réseau Méditerranée Nord Occidentale**

**Réseaux GALPA Méditerranée Nord Occidentale** : Le Pays a été invité à participer au séminaire organisé par la DGPAM (Direction Générale Pêche et Affaires Maritimes de la Généralitat) le 23 Mai à

Barcelone. Il s'agissait d'une journée d'échange entre GALPA afin de « **rechercher des synergies et des opportunités de coopération pour les GALPA de la Méditerranée Nord-Occidentale** ». Les GALPA présents, ont à leur tour présenté leurs enjeux et stratégies afin d'identifier les thématiques de coopération que nous pourrions développer ensemble.

Dans un deuxième temps nous nous sommes réparti en deux groupes de travail : **diversification** (pescatourisme, tourisme aquacole et maritime) et **promotion et valeur ajoutée des produits de proximité**. Les conclusions de la journée ont mis en exergue la nécessité de renforcer le réseau des **GALPA de la Méditerranée Nord-Occidentale** et de développer des actions conjointes, par exemple la présence des GALPA au salon Alimentaria de Barcelone au printemps 2018. La Conseillère d'Agriculture Élevage, Pêche et Alimentation de la Généralitat et a mis l'accent sur la **qualité de nos productions** et le formidable levier que peut être la **promotion conjointe**. Le Pays a fait le lien aussi avec le projet ALBERAPASTUR (élevage bovin des Albères) en proposant de réfléchir sur un évènementiel avec les restaurateurs de part et d'autre de la frontière autour de notre plat traditionnel « Mar i Munt ».

Liste des GALPA présents : Menorca, Sardaigne, Costa-Brava , Mar de l'Ebre, Provence Alpes Côte d'Azur. Nous avons pu constater que nous avons des problématiques similaires avec certains territoires avec lesquels nous avons envisagé de nous rencontrer et d'échanger.

**GALPA Costa-Brava** : le contact est pris nous allons organiser une visite sur place à l'automne.

## 6/ outils de communication GALPA FEAMP à mettre en place

L'objectif de la communication est double,

- Communiquer sur le dispositif afin de faire remonter les projets sur notre territoire
- Communication réglementaire fonds FEAMP/Europe et Région en lien avec FARNET et le réseau national.

Le kit communication (à compléter):

- un roll-up
- page internet **OUTILS FINANCIERS/GALPA FEAMP** sur notre nouveau site.
- fiche info sur le dispositif – **n'hésitez pas à la diffuser largement auprès de porteurs de projets potentiels** la fiche diffusion à télécharger
- **Le Réseau National des GALPA** : Les Régions, en collaboration avec le réseau européen Farnet, se sont accordées pour fixer au réseau trois missions, validées par l'autorité de gestion : **Capitaliser** sur les dynamiques engagées dans les territoires en s'appuyant sur les Régions et les GALPA, afin de prendre en compte leurs spécificités. **Accompagner** la mise en œuvre de la dynamique DLAL FEAMP dans les régions, en favorisant les échanges d'expériences entre les territoires. **Promouvoir** la dynamique DLAL FEAMP auprès de l'ensemble des acteurs maritimes. La première rencontre nationale technique des GALPA aura lieu le 28 septembre à Sète. C'est la Région Bretagne qui prend en charge l'animation du réseau national des GALPA français. Cette rencontre technique, dont le programme alterne visites de terrain et temps d'échanges, répond à un double objectif : Permettre une première réunion entre les GALPA français dans le cadre de la nouvelle programmation, afin de développer une connaissance mutuelle des enjeux et des axes stratégiques des territoires et préciser et prioriser les actions indiquées dans la charte du réseau, afin de les connecter aux besoins d'accompagnement des territoires. En pièce jointe vous trouverez la charte du rx en cours d'élaboration.

## 7/ Comité de sélection du GALPA

L'installation a été faite le 30 mars dernier, depuis il y a eu quelques modifications quant à sa composition. Nous devrions le réunir à nouveau début octobre 2017.

à télécharger le Compte rendu, le Règlement Intérieur et la nouvelle composition

## 8/composition du Comité Technique

Le Comité Technique du GALPA est en majorité composé des techniciens des structures membres du Comité de sélection ou d'élus. Pour les structures qui ne l'auraient pas encore effectué et qui désirent intégrer le comité technique, nous vous demandons de bien vouloir désigner un référent technique ou élu et de nous transmettre les coordonnées par mail. voir liste à télécharger

## 9/ cellule émergence de projets du 5 juillet 2017 Port-Vendres

Voir CR à télécharger

## 10/ autres informations

- La région a lancé une **étude sur les aménagements portuaires**, « PROEPP Occitanie », s'inscrivant dans la mesure 43 1 et 2 du FEAMP. Nous avons été contactés par le bureau d'étude, Océanic développement, à qui nous avons communiqué des contacts et avec qui nous avons échangés sur les projets desquels nous avons connaissance... le rendu est prévu fin octobre.. à suivre.
- Le rapport **littoral 21 Occitanie est consultable** en ligne sur le site du CGET : [http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/littoral\\_21-rapport\\_final-def.pdf](http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/littoral_21-rapport_final-def.pdf)
- **PROJET " LITTORAL+ " : Imaginer et construire une ambition littorale, pour un territoire résilient et à énergie positive.** L'Etat et la Région portent une candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) " Territoire d'Innovation de Grande Ambition " dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). Cette candidature pour le littoral s'articule autour de trois thématiques à fort enjeu :
  - Façonner la station littorale de demain pour les habitants et les touristes
  - Vivre et produire dans un territoire à risques
  - Bâtir un territoire de croissance bleueDépôt de la candidature pour l'appel à manifestation d'intérêt le 29 septembre, résultat début 2018.
- **Appel à projet Parc Marin** : Les dossiers de candidature doivent être déposés entre le 3 juillet 2017 au 24 septembre 2017. Cet Appel à projets regroupe trois thématiques. 1/Valorisation et transmission des savoirs et pratiques maritimes d'intérêts culturels et historiques. 2/Développement de la compatibilité environnementale des activités nautiques et portuaires 3/Développement de démarches éducatives et de sensibilisation à la connaissance et à la protection des espèces, habitats et écosystèmes marins. Il est doté d'un montant global de 90 KEuros TTC, avec un taux maximum de concours financier égal à 80% du coût total d'un projet. Les actions mises en œuvre devront être achevées avant le 15

octobre 2018. téléchargement à partir du site Web du Parc naturel marin [www.parc-marin-golfe-lion.fr/accueil.html](http://www.parc-marin-golfe-lion.fr/accueil.html)

- Ora Maritima : assises du Bassin de Thau - invitation 29/30 septembre pour plus d'info <http://oramaritima.fr/>
  
- Du 9 au 12 novembre **Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture SIPA'2017** en Algérie, à Oran : <http://www.sipaalgeria.com>

**Calendrier, prochain RDV, :**

- Organisation du **Comité de Sélection** première quinzaine d'octobre
- Inscrivez-vous aux **Groupes de travail de la cellule émergence de projet** (voir CR cellule émergence de projets) et proposez des thématiques.
- Organisation de la **visite du GALPA Costa-Brava**